

crois qu'il y a eu, en 1957, un cas—le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) me l'a rappelé ce soir—où l'on a procédé ainsi pour faciliter les choses de même façon. Si, d'une façon générale, la Chambre était d'avis que le débat en serait facilité, voudrait-elle en donner l'ordre?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, en 1957, il y avait moins d'amendements et le bill n'avait peut-être pas une aussi grande portée que celui-ci. La seule raison pour laquelle nous sommes prêts à accepter cette proposition, c'est la fin imminente de cette partie de la session, sinon, nous nous demanderions peut-être s'il y aurait lieu de retirer le bill pour le présenter à nouveau et lui faire franchir toutes les étapes. Étant donné les circonstances, et sans vouloir créer de précédent, il me semble qu'il serait utile à la Chambre pour la journée ou les deux qui suivront, de faire réimprimer le bill comme on l'a proposé.

M. Olson: Monsieur l'Orateur, nous acceptons la proposition. On a mentionné un précédent en 1957, et nous estimons qu'il serait utile aux députés d'avoir le bill sous sa forme révisée.

M. Knowles: Nous sommes d'accord.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je proposerais à cet égard au secrétaire d'État (M. Pickersgill) que la réimpression du projet de loi soit identifiée comme telle.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne l'ai pas proposé, comme j'aurais dû le faire, et je suis reconnaissant à tous les députés de bien vouloir donner leur accord à cette façon de procéder qui facilitera, je crois, nos travaux. J'admets, d'ailleurs, entièrement que cette façon de procéder est très inusitée et que, dans des circonstances ordinaires, elle serait fort peu souhaitable.

LES COMITÉS PARLEMENTAIRES

M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce) dépose le septième rapport du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Wahn dépose le neuvième rapport du comité permanent des bills privés en général.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien que le leader du gouvernement nous exprime ses espoirs quant à l'achèvement de nos travaux demain et nous dise dans quel ordre nous allons procéder.

L'hon. M. Pickersgill: En premier lieu, je tiens à dire que la journée d'aujourd'hui fera époque dans les annales du Parlement et que j'ai rarement vu pareille collaboration de

tous les côtés de la Chambre. Je crois exprimer le sentiment de tous les députés en signalant qu'une des difficultés auxquelles nous nous butons depuis longtemps semble enfin en voie de s'aplanir. J'en suis très heureux, et j'ose croire que c'est de bon augure pour demain.

Je pense qu'il nous serait possible de conclure demain nos travaux s'il était entendu de donner à nos séances le plus d'élasticité possible. Si nous consentions à reprendre la séance à deux heures et si, dans la soirée, après l'avoir interrompue de 6 heures à 7 heures, nous étions disposés à la faire durer jusqu'à une certaine limite raisonnable, peut-être pourrions-nous en finir. Si cela se révélait impossible, il nous faudrait peut-être revenir samedi, mais si nous pouvions siéger aussi longtemps qu'il le fallait, sans dépasser les bornes, nous réussirions peut-être à terminer nos travaux. Les seuls travaux inachevés sont ceux que j'ai indiqués hier soir.

Je pense que nous commencerions par la troisième lecture du bill sur le Conseil économique, qui irait alors à l'autre endroit, car nous devons en finir avec ce bill si nous voulons partir en vacances. Ensuite, nous ferions subir la troisième lecture du bill sur la taxe d'accise. En troisième lieu, nous étudierions le bill sur l'Office de développement et de prêts municipaux, et le quatrième point serait le bill que nous venons d'examiner. Il y aurait ensuite les crédits provisoires. J'estime qu'il nous faudrait commencer par les troisièmes lectures pour alimenter l'ordre du jour de l'autre endroit; mais si certains députés de l'autre côté de la Chambre pensaient qu'en intervertissant l'ordre des trois dernières questions nous progresserions plus vite, je serais tout à fait disposé à étudier leurs propositions. On me dit que certains bills de divorce ont été étudiés à l'autre endroit. Si au cours de nos quelques minutes d'attente, à la fin de la journée, tandis que les honorables sénateurs et sénatrices achèvent leurs travaux, nous décidions d'étudier ces bills, si on nous les envoyait, j'en serais heureux.

L'hon. M. Churchill: Je dis oui en ce qui concerne les bills de divorce. Nous avons consenti à les examiner s'ils nous étaient envoyés. Je suis prêt à approuver également l'ordre des travaux, à condition que nous ne tentions pas de voter les crédits provisoires à deux heures moins cinq samedi matin. Quant aux heures de séance, j'aimerais que nous gardions toute liberté d'action et que nous décidions demain suivant le déroulement de nos travaux. Aujourd'hui l'ambiance était bonne à la Chambre. Si le temps demeure frais, espérons que tout ira pour le mieux.